

BARBY

flash



Décembre 2010 - numéro 60



Le mot du Maire

Chères Barbysiennes, Chers Barbysiens,

Avec un peu d'avance l'hiver est là et bien là. La nature nous a rappelé sa toute puissance.

Cette neige si précoce et si abondante a recouvert notre région d'une cinquantaine de centimètres en quelques heures ce 1er décembre.

Tous les moyens de la Commune ont été mobilisés, les machines fonctionnant 24 heures sur 24 et les hommes se reposant à tour de rôle.

L'exceptionnelle quantité de neige a compliqué considérablement les interventions qui se sont déroulées selon un strict protocole, établi préalablement, hiérarchisant les voiries principales, les secteurs en pente, les établissements scolaires, la zone artisanale, les voiries secondaires...

Dans ces conditions extrêmes, hormis les délais d'intervention, la situation la plus délicate à gérer est celle des parkings qui, du fait de leur occupation, restent inaccessibles et donc très difficiles à déneiger. Rapidement les services techniques ont aussi réalisé des cheminements piétons sur les lieux de plus grande fréquentation créant ainsi des espaces praticables où nombreux ont pu apprécier la convivialité et la solidarité d'un jour bien particulier.

Le 1^{er} rayon de soleil a illuminé un paysage irréel que quantité de photographes ont voulu saisir pour la mémoire.

Malgré les efforts de tous ceux qui se sont mobilisés et que je remercie vivement, la gêne a été certaine.

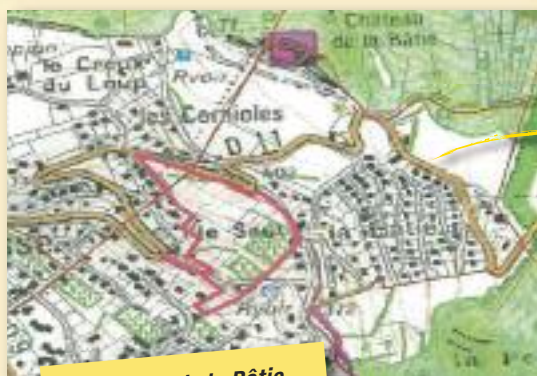
En espérant qu'elle a été la moins contraignante possible pour chacun d'entre vous, je vous souhaite une excellente fin d'année 2010.

Le Maire, *Catherine CHAPPUIS*

Le projet du Grand Clos : précisions

Contexte actuel

Le projet d'aménagement du quartier d'habitations du Grand Clos s'inscrit dans un contexte de besoins croissants de logements accessibles financièrement et répond à la nécessité d'économiser le foncier (Code de l'Urbanisme, Grenelle de l'Environnement) avec le souci majeur de l'intégration paysagère (proximité du Château de la Bâtie) en prenant en compte le développement durable dans tous ses aspects.



**Château de la Bâtie
mieux protégé que par les
programmes précédents**

Continuité...

Situé en contrebas du Château de la Bâtie et de deux secteurs urbanisés, le Creux du Loup et les Cornioles sur Saint-Alban-Leysses et le hameau de la Bâtie sur Barby (aménagé en son temps comme c'était leur droit par ses propriétaires), le secteur du Grand Clos, près de 5 hectares, est classé constructible aux POS des deux Communes depuis 30 ans dans le cadre d'un aménagement d'ensemble : il est difficile de considérer comme collectivement irresponsables les cinq équipes municipales qui ont précédé celle actuellement en place. Les constructions existantes les plus proches du Château de la Bâtie sur Barby et sur Saint-Alban-Leysses se situent à moins de 300 mètres de l'historique édifice dominant Barby. Celles du projet du Grand Clos s'établiront, au plus près, à plus de 350 mètres du Château.

Réflexion approfondie

Dans le prolongement des études déjà réalisées, la réflexion va porter maintenant, notamment, sur l'insertion des futures constructions. Celles-ci devront répondre aux objectifs d'intégration définis par les collectivités en termes d'aspect, de volume et de hauteur pour préserver le paysage. Les immeubles sous forme de blocs ou de plots sont évidemment proscrits. En revanche l'habitat intermédiaire, ne dépassant pas généralement deux niveaux habités + combles ou R+2, offrant de véritables qualités de compacité et particulièrement adapté à la pente, sera privilégié. Il constitue une alternative à l'étalement urbain en conservant les qualités de la maison individuelle. Sur Barby, pour conforter les écoles et les commerces, une offre nouvelle de logements permettra à des primo-accédants de se loger (30 % d'accession sociale, 10 % locatif social et 60 % d'accession libre).



Innovations

La question des déplacements sera traitée avec un soin tout particulier. La limitation de la place de la voiture sera compensée par un réseau de liaisons piétonnes appropriées et par une amélioration des transports en commun. La réflexion portera aussi sur tout autre mode de déplacement innovant et adapté. Quant aux eaux pluviales, elles feront l'objet de rétention et de stockage intégrés aux aménagements.

Concertation

Le Comité de Pilotage chargé de la mise en œuvre du projet, en parfaite cohérence avec la loi et les documents supra-communaux opposables, réunit des Elus des deux Communes et des Techniciens des différents partenaires institutionnels. La concertation se poursuivra dans un esprit d'ouverture et de transparence.

La maîtrise publique du projet garantira sa qualité et la meilleure réponse aux enjeux du développement durable avec pour objectif de réaliser un quartier d'habitat « collinaire » exemplaire adapté à son environnement et aux attentes de ses futurs habitants.

Infos travaux

Travaux récemment achevés

- **Maison médicale** : un cabinet supplémentaire a été créé en extension et l'ensemble des locaux a été entièrement rénové.
- **Cour Ouest de l'école élémentaire** : les aménagements sont terminés. Un traçage au sol va être réalisé (terrain de sport, piste de course et jeux).



Travaux en cours

- **Route de la Trousse** : travaux de liaison cyclable entre La Ravoire et Barby et aménagements de voirie menés sous la maîtrise d'ouvrage de Chambéry métropole et des Communes de la Ravoire et de Barby. Les travaux ont débuté côté La Ravoire au niveau du lycée du Nivolet.

- **Rue des Charmilles** : les travaux de démolition et de reprise des réseaux sont terminés ; la pose des bordures a bien avancé mais les intempéries ont interrompu les travaux.

La rue des Charmilles

Prochainement

- **Création d'aires à conteneurs semi-enterrés** : lotissement de la Bâtie et quartier des Epinettes.
- **Résidence de la Monférine** : La première étape de la restructuration consiste à construire un nouvel immeuble adossé à l'existant. Il comportera deux niveaux avec cinq studios par niveau et un ascenseur propre. Ces dix logements compenseront la suppression nécessaire de dix appartements de l'immeuble existant pour mise aux normes incendie et restructuration. Les travaux commenceront début 2011 pour une durée de neuf mois. Chaque appartement aura une superficie unitaire de 31 mètres carrés avec deux pièces séparées, une chambre et une kitchenette. Il possèdera un balcon. Ces dix studios seront réservés aux personnes valides. La restructuration de l'immeuble existant suivra cette première étape.

Téléthon à Barby... chauds les cœurs!

La météo polaire a obligé les organisateurs du téléthon à modifier le programme des animations de la 3^e édition du Téléthon de Barby. A regret, mais par souci de sécurité pour les participants, toutes les activités sportives et animations prévues à l'extérieur ont été annulées. Les actions maintenues se sont déroulées à la Salle des Fêtes et à la Monférine.

Nouveauté 2010, la bûche géante de 6 m de long élaborée par la Pâtisserie « la Forêt Noire » a fait une entrée très remarquée et ses quelque 200 parts se sont vendues en moins de 4 heures ! Un grand merci à François LAURENT.

Temps fort de ce Téléthon, le repas du samedi soir a réuni environ 300 personnes lors d'une soirée animée par des démonstrations de danse country, des sketches, des chansons d'Eddy Mitchell, Johnny Halliday et Michel Sardou interprétées avec fougue et talent par le pétillant Serge, sans oublier le tirage de la tombola : télé écran plat, lecteurs DVD portables, GPS et autres lots pour les heureux gagnants ! La mobilisation de tous a été bien récompensée car elle a permis de récolter à

ce jour 9 389,17 €... (autant que l'an dernier !)
Merci à tous, associations, bénévoles, participants, municipalité, sponsors, pour avoir permis, cette année encore et malgré des conditions difficiles, la réussite de ce temps fort. Rendez-vous en 2011 !



Bibliothèque les « Mille feuillets »

Vendredi 26 novembre, à la Maison des Associations, les adhérents de la bibliothèque des Mille Feuillets ont répondu nombreux à la soirée d'inauguration des locaux rénovés. Les membres du bureau et les bénévoles de l'association remercient les adhérents, ainsi que les Elus du Conseil Municipal et les responsables de secteur de Savoie Biblio pour leur présence et leur contribution à la réussite de cette soirée.

Arrivages des nouveaux CD musique et Cdrom prêtés par Savoie Biblio. Plus de 50 nouvelles bandes dessinées pour adultes et enfants sont venues également enrichir nos étagères...

Prochaine manifestation à la bibliothèque : Mercredi 23 février 2011

- 16 h : rencontre dédicace avec Pierre Grasset autour de son livre « Les contes fantastiques de Savoie »
- 16h30 : contes de Marie Jo. Entrée libre, ouvert à tous les enfants sages.



Agenda

Vendredi 17 décembre 2010 :

à partir de 16h30 sur la place de la Mairie : **Marché de Noël**

Dimanche 19 décembre 2010 :

à 17h30 à l'Eglise : **Concert organisé par Chorale Cadence et le Quatuor à Cordes « Brindisi »** (libre participation aux frais)

Vendredi 7 janvier 2011 :

à la Mairie à 18h30 : **Vœux du Maire**

Lundi 17 janvier 2011 :

Conseil Municipal

Samedi 29 janvier 2011 :

à la salle des fêtes : **Loto du Basket**

Samedi 5 février 2011 :

Vente de boudin par Le Judo-Club

Samedi 12 février 2011 :

Vente de diots polente par le Collège Jean Mermoz

Lundi 21 février 2011 :

Conseil Municipal

Samedi 19 mars 2011 :

à la salle des fêtes :
« Soirée d'autrefois »
organisée par le GAB et CHORALE CADENCE (soirée payante)

Joyeuses fêtes de fin d'année

Vendredi 24 décembre 2010 :

La mairie assurera une permanence d'Etat de Civil le matin de 8h30 à 11h30 (exceptionnellement fermeture l'après-midi).

Infos diverses

• Sorties au Cinéma « LE CHALLENGER » à Challes-les-Eaux

à destination du public senior

Deux séances ont déjà eu lieu ; les prochaines sont prévues les mardis 18 janvier, 15 février et 15 mars. La réservation se fait à la mairie, le mardi précédant la séance. Le transport en car est gratuit.

Le titre du film ainsi que l'heure de départ (devant la Monférine) sont affichés en mairie.

Le tarif en vigueur est de 4,50 euros. Il est possible d'acheter un carnet de 10 tickets au prix de 40 euros.

• Le Centre de Loisirs « les Mouettes »

Il ouvre ses portes durant les vacances de Noël de 7h45 à 18h30. *En effet M. SKRATCH, vieux monsieur méchant, a besoin d'un cœur... Sauras-tu l'aider ?*

Pour tous renseignements ou inscriptions, contacter Anne-Sophie les lundi et mardi de 16h à 18h30, le mercredi de 17h à 18h30 sur place ou au 04 79 71 31 55.

Le programme Enfance Jeunesse est disponible en Mairie ou sur le site www.barby73.fr.

• Ne les oublions pas...

Vous pouvez venir à la mairie signer la pétition pour la libération des deux otages journalistes français et leurs accompagnateurs afghans. Ils sont retenus depuis le 29 décembre 2009.

• Ski Club

Le ski club de Barby organise ses premières sorties à partir du mois de janvier. Pour plus d'informations : 04 79 69 47 17 ou le lundi soir : 04 79 72 66 23.

• Rappel

Des tickets repas pour la Cantine Savoyarde sont disponibles en mairie (12 euros les 10 tickets). A offrir aux personnes les plus démunies.

• Environnement et développement durable

Chaque année à l'occasion de Noël, de nombreux **appareils électroménagers** sont achetés.

Les appareils usagers doivent être recyclés : si vous achetez un nouvel appareil de même type le magasin doit vous reprendre l'ancien modèle dans le but de le recycler.

Dans les autres cas, les appareils électriques et électroniques doivent être déposés dans une déchetterie.



Autre possibilité pour participer à une solidarité sociale : donner vos déchets d'équipements électriques et électroniques à des associations comme Emmaüs par exemple (mais il y en a d'autres), qui pourront employer des personnes en difficulté et permettre dans le même temps à des familles aux revenus modestes de s'équiper avec du matériel remis en état.